

CONSEIL DE QUARTIER Bellevue Meudon-sur-Seine

Compte rendu réunion #2

Date : Mercredi 7 mars 2024

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, Pierre GENTILHOMME et Fabian FOUILLET, élus de quartier référents

Responsables administratifs : Léo LOMBARD, directeur de cabinet, Guillemette MATHIEU, directrice générale adjointe, Isabelle BÉREND, directrice communication et participation citoyenne, Florentin SOLOIS, responsable stratégies de communication et participation citoyenne, Diana MLAZGOVA, chargée de missions participation citoyenne et concertation grands projets

Les conseillers de quartiers ayant exprimé le souhait de mieux connaître de nouveaux lieux à Meudon, cette seconde réunion du mandat se tient à la Villa Beausoleil Château Meudon. En préambule de la réunion, la Direction du lieu explique le fonctionnement de cette structure et fait visiter les différents espaces.

// Election de coordinateur

Trois conseillers de quartiers se sont déclarés candidats au poste de coordinateur : Cyril ABBAS, Susanna FABRE et François BOYAVAL. En absence de ce dernier, les deux candidats présents exposent tour à tour leurs motivations. A l'issue d'un scrutin à bulletin secret, Cyril ABBAS est élu coordinateur du Conseil de quartier.

// Echanges avec Monsieur le Maire

Lors de la première réunion de leur mandat le 18 janvier 2024, les conseillers avaient été invités à exprimer leurs attentes sur trois thèmes ([Compte rendu réunion n°1](#)) :

1. Les informations dont ils souhaitent disposer pour bien comprendre l'organisation territoriale et les politiques publiques ;
2. Les sujets sur lesquels il leur semble particulièrement nécessaires de s'investir pour contribuer à améliorer le cadre de vie dans le quartier durant leur mandat ;
3. La manière dont ils souhaitent travailler ensemble en dehors des réunions de travail.

Pierre GENTILHOMME et Fabian FOUILLET restituent les échanges de cette première réunion à Monsieur le Maire et invitent les conseillers à compléter leurs propos s'ils le souhaitent.

Face aux interrogations des conseillers sur la question du « Qui fait quoi », Monsieur le Maire explique comment la Ville interagit avec des dizaines d'interlocuteurs en fonction des sujets : autres strates territoriales (Etablissement public Grand Paris Seine Ouest, Métropole du Grand Paris, Département des Hauts-de-Seine, Région Île-de-France...), Office national des Forêt, syndicats mixtes, services de l'Etat... Pour illustrer son propos, M. Larghero part d'un exemple a priori simple : réaliser une piste cyclable pour relier le centre-ville à la forêt. L'avenue de Trivaux est une route départementale. L'étude de faisabilité a été réalisée par GPSO. Pour autant, il s'avère que l'ONF qui possède cadastralement une petite partie de la route départementale sur laquelle la piste cyclable doit être aménagée et bloque le projet.

Le guide des Conseillers de quartier, remis lors de la première réunion, détaille cette organisation institutionnelle et les compétences de chacun. Le Maire indique que, selon les sujets présentés, des experts ou des Maires adjoints délégués viendront présenter des projets.

Aux nouveaux conseillers, Monsieur le Maire rappelle que les Conseils de quartier sont des instances consultatives. Les décisions incombent au Maire et au Conseil municipal élus au suffrage universel. Il rappelle le rôle des conseillers de quartier et les invite à se positionner comme des relais qui font le lien entre habitants et Municipalité. De même, les Conseils de quartier sont des instances apolitiques. Les conseillers de quartier travaillent en co-construction avec la Ville pour améliorer le cadre de vie et contribuer à l'animation du quartier. Ils n'ont pas à défendre le bilan de l'action municipale. Les conseillers de quartier sont identifiés pour faire remonter des informations et faire informer les associations des riverains des décisions et des stades des projets en cours. Ils ont la possibilité d'exprimer leurs avis sur des étapes précises des projets en cours et de s'inscrire dans le calendrier de décisions. Ainsi, ils peuvent intervenir sur des projets en cours ou à venir et donner des recommandations tout au long du processus de choix et mise en place des projets.

Enfin, Monsieur le Maire passe en revue les sujets d'intérêt des conseillers :

- Construction dans la rue de Bel Air : la Ville a refusé le permis de construire car la rue peut devenir ainsi potentiellement dangereuse au niveau de la circulation. Des études techniques ont été réalisées, mais la solution n'est pas fonctionnelle par rapport au gabarit de la rue. Un nouveau permis est attendu.
- Plans vélos : Il existe trois plans vélo : territorial (GPSO), départemental (Hauts-de-Seine) et régional (Île-de-France). Plusieurs projets de pistes cyclables sont à l'étude pour fluidifier la circulation. La concrétisation de ces projets dépend le plus souvent de leur faisabilité technique. Par exemple, la Ville travaille actuellement avec GPSO et le Département pour qu'une piste cyclable soit créée en bas de la route des Gardes, pour relier jusqu'au boulevard Anatole France.
- Prolongement de la ligne 12 du métro : C'est un projet porté par Meudon et Issy-les-Moulineaux depuis de nombreuses années. La Ville a pris un temps d'avance en finançant des études qui démontrent la faisabilité technique d'un prolongement de la ligne 12, qui pourrait croiser la nouvelle ligne 15 du Grand Paris. Si la Ville ne dispose pas à ce jour d'engagement financier clair de la Région, un prolongement de ligne étant cher (500 M€ le kilomètre), elle a obtenu l'inscription du projet dans le Schéma Directeur de la région Île-de-France (SDRIF-e) de la part de Valérie Pécresse. Nous avons donc bon espoir que le projet se concrétise, mais dans des délais que nous ne maîtrisons pas.
- CNRS : Sur les terrains de l'Etat, le projet de création de 227 logements, dont 11% de logements sociaux, se poursuit. Les démolitions sont presque achevées. Côté hôtel de Bellevue, le CNRS prévoit la création d'un Centre national de médiation scientifique ouvert au grand public, aux chercheurs et aux entreprises. Cela en ferait un lieu de rayonnement du centre de recherche sur le territoire d'Île-de-France.

Après ces réponses du Maire, un conseiller a exprimé la volonté de traiter le sujet de la mobilité, dans la continuité des débats Meudon 2040. Il a été convenu d'inscrire ce sujet dans la liste des webinaires inter-Conseils de quartier à organiser.

Les conseillers de quartier ont été sondés pour faire des propositions de nom au nouveau City Stade du pont Seibert. Les propositions seront débattues à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

// Prochaines réunions

- **Jeudi 28 mars, 19h** - Hôtel de Ville : réunion plénière 3
- **Mardi 26 mars, 18h30** - **Webinaire des trois Conseils de quartier** : Transition écologique
- **Mercredi 22 mai, 19h** - **Avant Seine** : réunion plénière 4

Meudon, le 15 mars

HÔTEL DE VILLE

6 avenue Le Corbeiller
92190 Meudon
01 41 14 80 00 - meudon.fr